



Expanded
Programme on
Immunisation
Cameroon

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET⁸

(Services de consultants)

Sélection d'un Cabinet chargé de réaliser l'audit financier et comptable des subventions de Gavi au Programme Elargi de Vaccination (PEV) du Ministère de la Santé Publique du Cameroun, exercices 2024, 2025 et 2026

Date d'émission de l'avis : 05 MARS 2025

D13-50

Référence de l'avis : 002-2025/AMI/MINSANTE/PEV/AUDIT

Secteur : Santé publique

Bailleur : Gavi Alliance

1. Contexte

GAVI apporte un soutien financier au gouvernement du Cameroun depuis 2001. Ce soutien a pris la forme de vaccins et de versements en espèces pour soutenir les coûts opérationnels dans le pays. Un mécanisme hybride de gestion des fonds est mis en œuvre conformément aux « Grants Management Requirements (GMRs) ». En effet, les fonds étaient acheminés par le système national ainsi que par les partenaires de l'Alliance : l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Cameroun et l'UNICEF. Le mécanisme hybride a été mis en œuvre pendant une période de transition avant le retour complet à l'utilisation du système national depuis juin 2024. La gestion des subventions Gavi pour le compte du Ministère de la Santé Publique du Cameroun est confiée au Programme Elargi de Vaccination (PEV) composé d'une coordination centrale et de dix (10) coordinations régionales. Le Gouvernement du Cameroun a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre des subventions pour financer le contrat relatif à l'audit comptable et financier des activités financées par Gavi Alliance.

2. Services sollicités

Les services prévus au titre de ce mandat comprennent :

- la vérification que les états financiers des subventions Gavi ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Programme, à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.



- l'assurance que tous les fonds décaissés ont été utilisés conformément aux conditions des de décisions, dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- la vérification si les fonds du compte spécial est tenu conformément aux dispositions des accords de décisions et aux règles et procédures du Programme Elargi de Vaccination (PEV) en matière de décaissement et si les pièces justificatives ont été bien conservées ;
- l'assurance que les acquisitions de biens, travaux et services financés ont été réalisées conformément aux dispositions en vigueur et ont été correctement enregistrées dans les livres comptables ;
- ect.

Les services d'audit comptable et financier doivent être réalisés conformément aux normes d'audit internationales ISA.

3. Qualité de l'auditeur et composition de l'équipe d'audit pour l'établissement de la liste restreinte

Le consultant doit être un Cabinet d'audit et d'expertise comptable de réputation internationale, indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes. Il doit régulièrement être inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables professionnel reconnu par l'IFAC, et ayant une expérience confirmée de cinq (05) ans au moins en audit financiers des comptes des projets et programmes de développement en général et particulière en santé publique. L'expérience doit être démontrés pour les projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux notamment la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, etc. Le Cabinet devra justifier d'une bonne organisation technique et managériale.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- Un Expert-comptable Diplômé, responsable professionnel de la mission et régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables professionnel reconnu par l'IFAC ;
- Directeur de mission (BAC + 5 ou plus) et justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets et programmes financés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 5 ou plus) en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins d'audit comptable et financier ;
- Quatre (04) auditeurs seniors ayant au moins un diplôme niveau (BAC + 4 ou plus) en audit, comptabilité disposant d'au moins quatre (4) années d'expérience en cabinet d'audit;
- Un (01) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par les partenaires techniques et financiers au développement ;
- Années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par les partenaires techniques et financiers au développement ;



Pour les exigences ci-dessus mentionnées, seules les informations et missions prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution seront prisent en compte lors de l'évaluation.

Il faut rappeler que le PEV est composé d'une coordination centrale et de dix (10) coordinations régionales. Le consultant couvrira les coordinations régionales sur la base d'un échantillon représentatif.

4. Invitation et réponse à l'avis à manifestation d'intérêt

Le Ministère de la Santé Publique à travers le Programme Elargi de Vaccination (PEV) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux *règles et Procédures en vigueur au Cameroun.*

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous **Les jours ouvrables (lundi au vendredi)** aux heures ci-après : **08 heures à 16 heures (heure du Cameroun).**

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 04/04/2025 à 10 heures (heure de Cameroun) et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet d'audit chargé de la réalisation de l'audit comptable et financier des subventions Gavi au Programme Elargi de Vaccination (PEV), exercices 2024, 2025 et 2026** ».

**Secrétariat Permanent du Programme Elargi de Vaccination (PEV) du
Ministère de la Santé Publique du Cameroun**
**Immeuble PEV, Rue Henri Durant, Face Hôpital Central Messa (Yaoundé 2),
Yaoundé – Cameroun, Tel : +237 695 296 518, + 237 672 192 383.
E-mail: shalom.ndoula@pevcameroon.cm; narciss.ebekolo@pevcameroon.cm;
aissatou.djoda@pevcameroon.cm**

